# Sociologie du travail

# Séance 6 : le travail contesté – conflits et négociations

**Hadrien Clouet** 

### A quoi bon?

- Doit-on se syndiquer ? Où et comment ?
- Les mouvements collectifs servent-ils à quelque chose ?

### Les relations professionnelles

### Relations professionnelles =

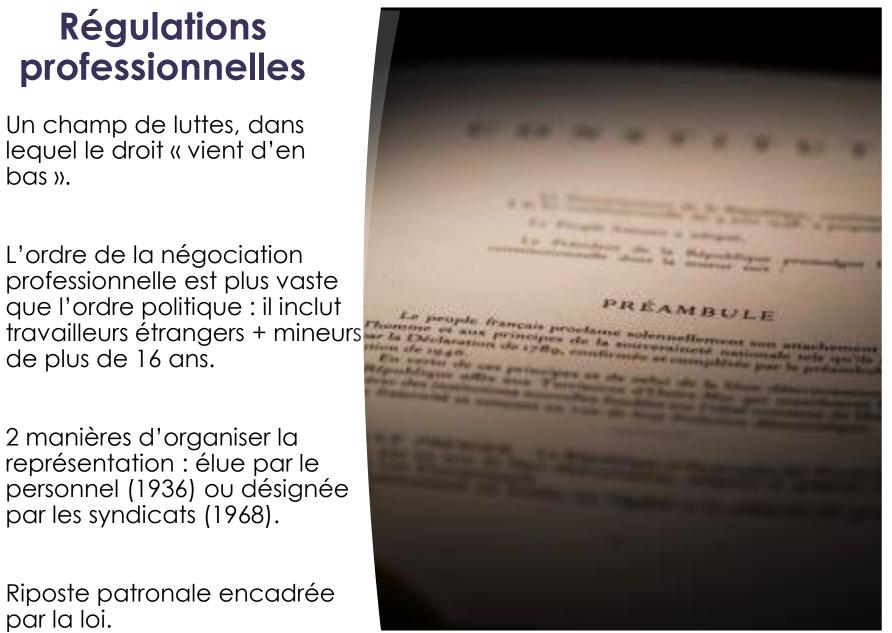
- Pratiques + règles qui organisent les rapports salariésemployeurs-Etat...
- A un niveau donné : établissement, territoire...
- Individuelles et collectives (droit personnel ou à s'organiser).
- Directs et indirects (appliqués personnellement ou via des élus).

### Analyses fondatrices

- Karl Marx & Friedrich Engels: le syndicalisme est l'obstacle aux lois capitalistes.
- Emile Durkheim : syndicats & organisations représentent l'intégration sociale.
- Georg Simmel: le conflit fait société.
- Jean-Daniel Reynaud: les règles sont formelles ou informelles; l'enjeu du conflit porte sur les règles du jeu.

### Régulations professionnelles

- Un champ de luttes, dans lequel le droit « vient d'en bas ».
- L'ordre de la négociation professionnelle est plus vaste que l'ordre politique : il inclut
- 2 manières d'organiser la représentation : élue par le personnel (1936) ou désignée par les syndicats (1968).
- Riposte patronale encadrée par la loi.



### Le syndicalisme et ses négociations

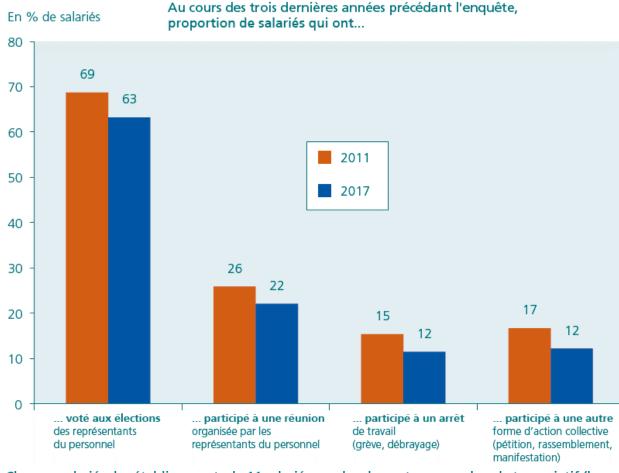


- Trade-unioniste, socialdémocrate ou révolutionnaire : leur expansion respective dépend de l'ordre féodal préalable, de la participation industrielle, du type d'industrie et de la répression étatique.
- Convention collective introduite en 1919, son extension en 1936.
- Extension sous forme de loi des accords nationaux interprofessionnels.
- Système paritaire de gestion des cotisations sociales : 390 milliards d'euros (contre 250 pour l'Etat)...

# Les répertoires d'action collective

- Dépasser les prénotions (révolutionnaire vs. réformiste...)
- La fréquence des conflits dépend de la présence syndicale.
- L'arrêt de travail connaît beaucoup de modalités.

#### Participation des salariés à la vie sociale de leur établissement

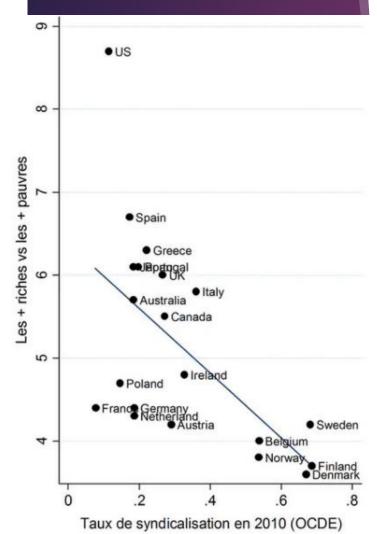


Champ : salariés des établissements de 11 salariés ou plus des secteurs marchand et associatif (hors agriculture) ayant au moins 15 mois d'ancienneté ; France métropolitaine.

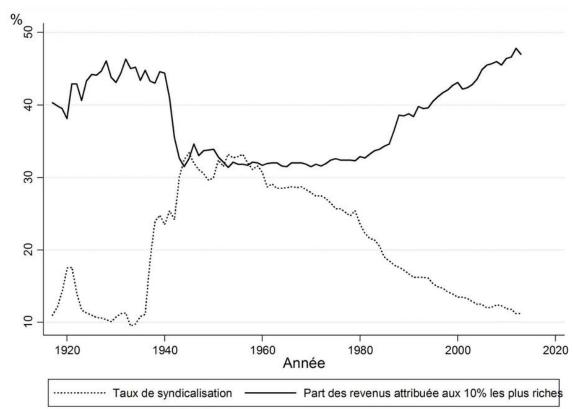
Source : Dares, enquêtes Relations professionnelles et négociations d'entreprise (REPONSE) 2011 et 2017, volet « salariés ».

De la grève, avec ses significations politiques possibles – cf. mai 1968...

... à l'usage du droit depuis les années 1990, dans le cadre d'une juridicisation à 2 vitesses.



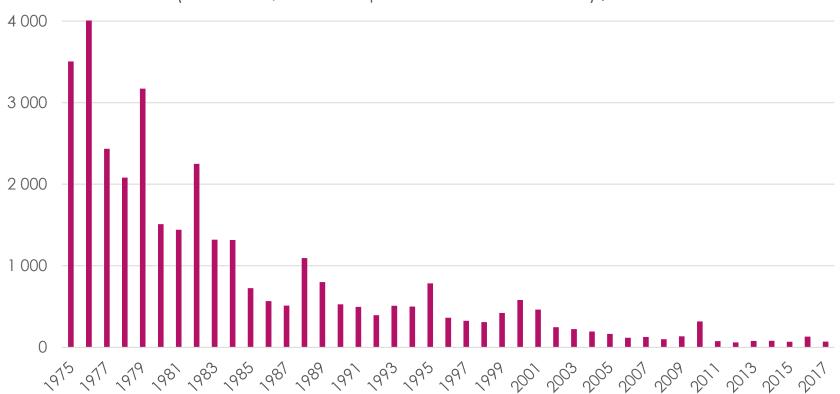
- Les relations professionnelles jouent un rôle décisif dans la répartition des revenus.
- Modèle de la peur vs. modèle de la foule
- Un décalage vers le niveau européen ?



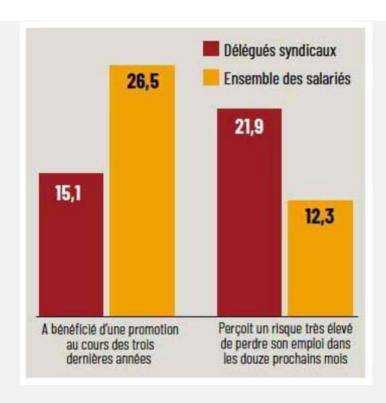
# « En France, on fait toujours la grève... »

#### Journées individuelles non travaillées

(en milliers, hors transports entre 1996 et 2004) / DARES



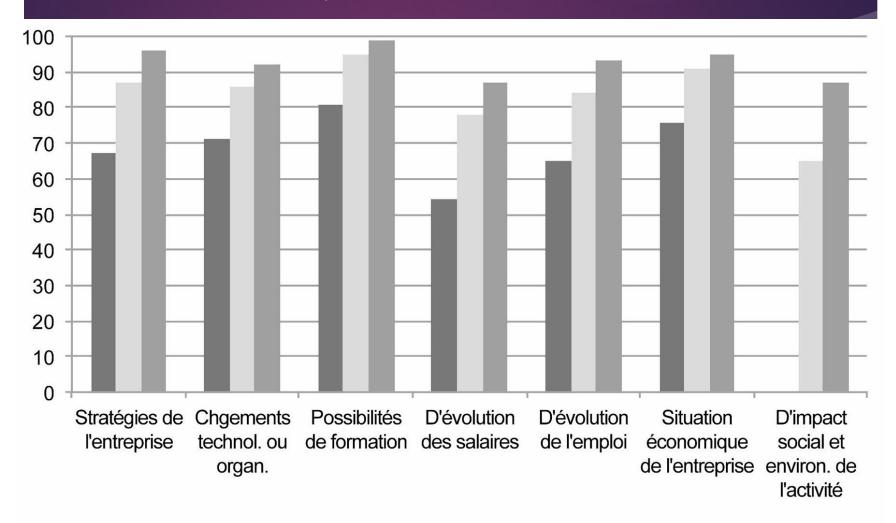
# « Le syndicalisme, c'est juste pour soi... »



Perception de la situation personnelle d'emploi selon l'exercice d'un mandat de délégué syndical, en %

— Source: Dares, enquête Reponse 2017

### « La France, culture du conflit... »



### « Syndicat ou pas, on peut se débrouiller...»

Les thèmes de négociation collective sur la période 2014-2016 pour les établissements qui disposent d'instances représentatives du personnel

E1170 Q						
	Ensemble des établissements disposant d'IRP	Établissements disposant d'un délégué syndical	Établissements disposant d'élus mais pas de délégué syndical	Avantage comp		
Au moins une négociation sur la période 2014-2016	58	81	28	van		
Thèmes de négociation (plusieurs réponses possibles)				. ◀		
Les salaires, primes, et autres indemnisations	47	72	16	4,5		
Les salaires, primes, et autres indemnisations	39	61	11	<b>5,5</b>		
La protection sociale complémentaire	38	56	16	3,5		
Les conditions de travail (sécurité, risques psychosociaux, pénibilité, santé)		57	13	4,4		
L'épargne salariale (y compris intéressement, participation)	32	47	12	3,9		
L'emploi (y compris négociations sur PSE, maintien de l'emploi, contrat de génération, travailleurs handicapés)	30	49	7	7,0		
La formation professionnelle	30	47	10	4,7		
Le temps de travail	27	41	9	4,6		
Le droit d'expression et la représentation des salariés, le droit syndical	24	38	6	6.3		
Les qualifications, classifications, carrières	21	34	5	6.8		
Les changements technologiques ou organisationnels	21	32	7	4,6		
Un ou plusieurs autres thèmes	10	14	5	2,8		

Lecture: 47 % des établissements disposant d'instances représentatives du personnel ont connu au moins une négociation collective sur la période 2014-2016 sur le thème des salaires, primes et autres indemnisations (que ce soit au niveau de l'établissement, de l'entreprise, ou de l'unité économique et sociale).

Champ: établissements de 11 salariés ou plus des secteurs marchand et associatif (hors agriculture) disposant d'au moins une instance représentative du personnel (ou d'un salarié mandaté par un syndicat pour négocier); France métropolitaine.

Source: Dares, enquête Relations professionnelles et négociations d'entreprise (REPONSE) 2017, volet « représentants de la direction ».

## « Ca ne change rien »

Variable	Modalités	RD (N=2107)
	Pas de mobilisation salariée	ref.
Occurrence d'une mobilisation liée aux négociations salariales	Mobilisation simultanée ou antérieure à la négociation	2,4***
	Mobilisation postérieure	n.s.
Niveau de négociation	Entreprise pluri-établissement	ref.
	Entreprise mono-établissement	1,9*
Enjeu de la négociation	Prime non liées à la performance	1,4*
	Autre(s) enjeu(x)	ref.
	0%	ref.
	<5%	n.s.
<b>-</b> 1	5-10%	n.s.
Taux de syndicalisation des salariés	11-20%	2,5**
	>20%	3,1***
	Ne sait pas / veut pas dire	1,9*
Secteur d'activité de l'établissement	Tous sauf transport	ref.
Secreur a activité de l'établissement	Transport	2*
Automonia da llátablica ana art an martina	Importante	ref.
Autonomie de l'établissement en matière d'évolution des salaires	Limitée	1,6**
d evolution des salaires	Ne sait pas	n.s.

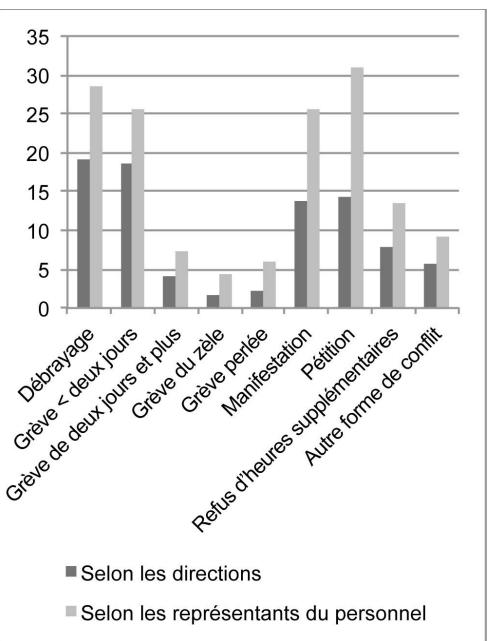
### Deux réalités parallèles ?

Réalisée tous les six ans depuis 1993, l'enquête REPONSE vise à comprendre la dynamique des relations professionnelles au sein des établissements, entre les directions, les institutions représentatives du personnel (IRP) et les salariés. En 2011, le champ correspond aux établissements de plus de 11 salariés du secteur marchand non agricole en France métropolitaine, hors Corse : secteurs privés et semi-public, hors agriculture, fonction publique, organismes de protection sociale et particuliers employeurs.

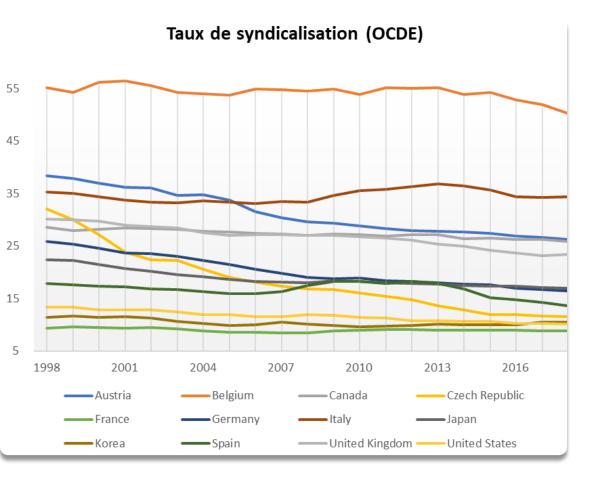
Opinions	Accords selon le RD (2011)	Accords selon le RP (2011)	
Les représentants du personnel traduisent bien les aspirations et les revendications des salariés	81 %	96 %	
Les syndicats gênent le déroulement des activités de l'entreprise	25 %	20%	
Les syndicats rendent des services aux salariés	69 %	85 %	
Dans les négociations les représentants de salariés prennent en compte les possibilités économiques de l'entreprise	72 %	86 %	
Chez nous, les salariés sont en mesure de défendre directement leurs intérêts	89 %	57 %	
Les syndicats jouent un rôle irremplaçable dans la représentation des salariés	41 %	70 %	
Dans les négociations les représentants de salariés influencent les décisions de la direction	61 %	45 %	
Les syndicats font passer leur mot d'ordre et leur intérêt avant ceux des salariés	55 %	29 %	

### Deux réalités parallèles ?

Réalisée tous les six ans depuis 1993, l'enquête REPONSE vise à comprendre la dynamique des relations professionnelles au sein des établissements, entre directions, les institutions représentatives du personnel (IRP) et les salariés. En 2011, le champ correspond aux établissements de plus de 11 salariés du secteur marchand non agricole en France métropolitaine, hors Corse: secteurs privés et semi-public, aariculture, fonction publique, hors organismes de protection sociale et particuliers employeurs.



### Un syndicalisme en crise?



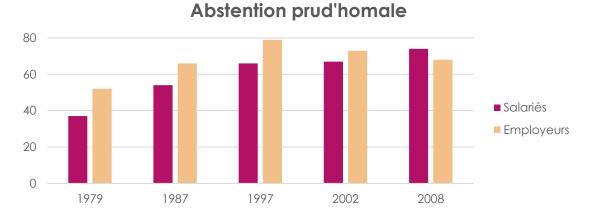
### **Quelles causes?**

- Des évolutions du monde économique
- ► Une déconnexion du politique (dans les liens et dans les expériences des dirigeants ou dirigeantes politiques)
- L'européanisation du capital et du travail

### Du côté patronal

#### Moins investigué, pourtant il constitue la moitié des négociateurs...

- Univers éclaté.
- Crise plus dure que les syndicats!



• Homogénéité des objectifs, plus de ressources personnelles et collectives, pas de bureaucratie, plus de concurrence, pas d'élections.



### Des dispositions inégales : du côté patronal

	1990			Années 2	000		
Années 1990		Profession du père		Annees	Profession du père	ion du père	
7 (	Agriculteurs et indépendants	Cadres et professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires	Employés et ouvriers	Agriculteurs et indépendants	Cadres et professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires	Employés et ouvriers	
Chefs d'entreprise de 10 à 49 salariés (bâtiment, industrie, transports)	51	17	32	58	17	25	
Chefs d'entreprise de 10 à 49 salariés (commerces, services)	41	23	36	38	36	26	
Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés	44	31	25	35	41	24	
Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus	29	43	27	22	49	29	
Ensemble	43	15	42	35	25	40	

	Bac + 2 et plus	Dont bac + 3 et plus	Bac + 2 et plus	Dont bac + 3 et plus
Chefs d'entreprise de 10 à 49 salariés (bâtiment, industrie, transports)	25	14	37	22
Chefs d'entreprise de 10 à 49 salariés (commerces,	39	25	46	30
services)	Années 1990		Années 2000	
Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés	44	29	73	61
Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus	64	53	79	60
Ensemble	13	7	25	14